



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 49624

## Texte de la question

M. Didier Robert attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire, sur les conclusions du rapport parlementaire, établi au nom de l'office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur l'évaluation de la stratégie nationale de recherche en matière d'énergie. Sur le fond de la stratégie, il est préconisé « une mobilisation des professionnels du bâtiment, de manière à stimuler l'offre d'un service de qualité dans la diffusion de technologies de l'énergie solaire ». L'île de La Réunion, qui connaît un niveau de développement très important dans le domaine des énergies renouvelables et tout particulièrement l'énergie photovoltaïque, est riche d'un nombre important de professionnels du bâtiment et de l'énergie. Il souhaiterait connaître les dispositions, les mesures incitatives que le Gouvernement pourrait mettre en oeuvre afin de suivre les propositions de ce rapport parlementaire et développer ainsi un secteur aussi bénéfique pour l'économie réunionnaise que pour le respect de l'objectif de développement durable.

## Données clés

**Auteur :** [M. Didier Robert](#)

**Circonscription :** Réunion (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49624

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** Écologie, énergie, développement durable et mer

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée le :** 19 mai 2009, page 4759

**Question retirée le :** 16 novembre 2010 (Fin de mandat)